

# Titre à finalité professionnelle

## TEAVVUI

### *Technicien Expert Après-Vente Véhicules Utilitaires et Industriels*

1 000

jeunes en formation  
en alternance

90

collaborateurs

5

centres de formation  
en Ile-De-France

94%

de réussite  
aux examens

94%

d'insertion professionnelle  
à 6 mois

## L'admission et les prérequis

(critères et modalités)

- **Public** : Tout public en contrat par alternance,
- **Niveau** : titulaire d'un BAC PRO Maintenance des véhicules transports routiers ou équivalent,
- **Statut** : salarié dans le cadre d'un contrat de professionnalisation,
- **Admission** : présélection sur dossier, tests de positionnement et entretien de motivation,
- **Accompagnement à la recherche d'entreprise**,
- **Admission définitive dès signature du contrat de professionnalisation.**

## Les qualités et aptitudes professionnelles requises

- Etre réactif,
- Nécessite une bonne capacité d'analyse et de réflexion,
- Etre méthodique et sérieux/organisé pour intervenir rapidement et avec efficacité sur des véhicules avec des diagnostics complexes,
- Etre autonome,
- Avoir un bon contact humain/relation clientèle.

## La formation

(durée, rythme, coût)

- Sur 15 mois - **825.45 heures (dont 21.45 heures d'évaluation)** ,
- Rythme d'alternance : **périodes en centre de formation et en entreprise**,
- Formation gratuite et rémunérée pour l'apprenant dans le cadre d'un contrat de professionnalisation,
- Formation **visant une qualification professionnelle reconnue** par la branche des services de l'automobile et de la mobilité.

## Les méthodes mobilisées

- Cours en présentiel,
- Pratique professionnelle en atelier,
- Travaux pratiques en laboratoires,
- Utilisation de plateformes digitales.

## Les modalités d'évaluation

- Certification professionnelle de l'ANFA – CPNE des services de l'automobile
- Evaluation par blocs de compétences + jury paritaire
- RNCP 41657 – Niveau 5
- Echéance de l'enregistrement : 27/11/2030

## Les activités professionnelles d'un Technicien Expert Après-Vente Véhicules Utilitaires et Industriels

Le Technicien Expert Après-Vente Véhicules Utilitaires et Industriels réalise toutes les activités de maintenance préventive et corrective ainsi que le diagnostic de l'ensemble des systèmes des camions, bus et autocars.

### Activités de diagnostic

- Diagnostic des systèmes mécaniques,
- Diagnostic des organes d'équipements et accessoires,
- Diagnostic des systèmes d'injection et de dépollution (incluant le GPL/GNV),
- Diagnostic des circuits électriques et multiplexés,
- Diagnostic des véhicules électriques et hybrides (VE/VH).

### Activités de Maintenance

- Intervention et réparation des systèmes mécaniques,
- Intervention et réparation des organes d'équipement et accessoires,
- Contrôle et remplacement des systèmes d'injection et de dépollution (incluant le GPL/GNV),
- Contrôle et remplacement des circuits électriques et multiplexés,
- Intervention sur les véhicules électriques et hybrides.

### Autres activités techniques associées

- Respectueux des règles liées aux différentes normes en relation avec les différentes interventions,
- Respectueux des règles environnementales et de recyclage des déchets,
- Respectueux des règles de sécurité à mettre en œuvre pour chaque intervention,

### Activités de formation

- Transmission des savoirs faire et connaissances techniques à différents membres d'une équipe,

### Activités de service en relation avec l'organisation des interventions

- Utilisation de la documentation technique,
- Organisation et gestion de l'intervention,
- Entretien des équipements.

### Activités de service en relation avec la gestion des interventions

- Réception/accueil et conseil de la clientèle,
- Etablissement de tous documents utiles,
- Rendre compte des interventions,
- Restitution du véhicule à la clientèle.

## Les perspectives professionnelles

A l'issue de la formation, le titulaire du TFP Technicien Expert Après-Vente Véhicules Utilitaires et Industriels exerce son métier dans une entreprise du secteur de la réparation des véhicules utilitaires et/ou industriels. Il peut envisager de monter son propre garage après quelques années d'expérience professionnelle.

**Ce TFP permet d'accéder au métier relevant du secteur de la maintenance des véhicules utilitaires et industriels :**

- Référent technique du service après-vente VU/VI

Taux d'insertion globale dans l'emploi à 6 mois : 100% en 2023

Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois : 77% en 2023

## Les poursuites d'études possibles

Le TFP vise en priorité une insertion professionnelle à l'issue de l'obtention du titre.

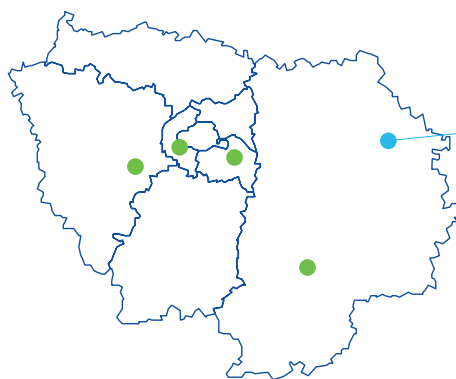
## Les + de la formation

- Une expérience professionnelle,
- Qualifications professionnelles associées : habilitation B2XL opération batteries, habilitation B2VL BCL, Aptitude professionnelle fluide frigorigène,
- Des formateurs issus du milieu professionnel,
- Des plateformes techniques rénovées,
- Un accueil adapté et personnalisé des jeunes en situation de handicap.

## Le programme de la formation

### Les compétences clés visées par le TFP :

- Diagnostic et maintenance des organes d'équipements et accessoires des véhicules utilitaires et industriels
- Diagnostic et remise en conformité des systèmes d'injection et de dépollution des véhicules utilitaires et industriels (incluant tous systèmes gaz)
- Diagnostic et remise en conformité des circuits électriques et multiplexés des véhicules utilitaires et industriels
- Diagnostic et maintenance des systèmes mécaniques des véhicules utilitaires et industriels
- Diagnostic et remise en conformité des composants de la chaîne de traction d'un véhicule utilitaire et industriel électrique ou hybride
- Conseil et réception clientèle des véhicules utilitaires et industriels
- Transmission des savoir-faire et connaissances techniques



**CFA AFORPA**  
UFA Maurice Mingam  
Coulommiers (77)  
01 64 75 30 20

● Centre proposant cette formation

● Autres centres AFORPA



Les centres sont accessibles aux personnes en situation de handicap.



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.



Cofinancé par l'Union européenne



**aforpa**  
@ccélérateur de réussite

*Spécialiste de la formation en alternance aux métiers de l'automobile*

Siège social

150-156, rue du Maréchal Leclerc 94410 Saint-Maurice  
Tél. : 01 41 79 16 90 - [www.aborpa.fr](http://www.aborpa.fr)

